



ARNAQUE SUR TELEGRAM

L'inquiétude gagne la place financière dans le sillage de l'affaire de pyramide de Ponzi

L'AFFAIRE DE PYRAMIDE DE PONZI SUR TELEGRAM A MIS AU JOUR DES FAILLES DANS LA SUPERVISION DE CE TYPE D'ESCROQUERIE VIRTUELLE. ELLE SOULIGNE ÉGALEMENT LE BESOIN URGENT D'AMÉLIORER L'ÉDUCATION FINANCIÈRE ET DE SAVOIR DÉTECTER CE TYPE D'ESCROQUERIE.

RESHMEE BHEEMUCK/YARRICK BOURQUIN

LES autorités n'ont rien vu venir. Des fraudeurs, fort probablement des étrangers, ont escroqué pas moins de 4 000 personnes sur Telegram en leur invitant à souscrire au portefeuille d'investissement VIP 5, qui s'est révélé être une escroquerie très élaborée utilisant un système de Ponzi. Après avoir touché des gains substantiels de plus de 45 %, les clients ont, à leur tour, invité leurs proches à rejoindre ce pseudo-plan d'investissement. Au bout de deux ans, le fonds a grandi démesurément. Le 13 novembre dernier, les fraudeurs ont fini par désactiver le compte sur Telegram, laissant les victimes sans moyen de récupération de leurs capitaux et sans possibilité de contact avec les

organisateurs présumés. Au total, plus de Rs 150 millions se sont évaporées.

Du côté de la Financial Services Commission (FSC), on explique que les schémas de Ponzi opèrent au sein de groupes strictement fermés. La FSC a maintenant pris connaissance de cette affaire et recueille des informations pertinentes. L'instance de régulation est également en liaison avec la police à ce sujet.

Pour Alexandre Sanchini, CEO de BlueShip Capital, l'affaire VIP 5 a toutes les caractéristiques d'une pyramide de Ponzi, qui se définit comme un système dans lequel on promet à un investisseur une très grande rémunération. Celle-ci est possible en convaincant un second investisseur de la même chose, et un

rémunérant le premier avec l'argent du second ; puis le second avec l'argent du troisième. « Pour que le château de cartes tienne debout, il faut toujours plus d'investisseurs et surtout que ceux-ci ne souhaitent pas récupérer leur mise. En général, attirées par l'appât du gain, les victimes ne retirent jamais leurs fonds. Quand elles souhaitent le faire, souvent quand ça commence à sentir le rousé, il est trop tard : tout est perdu », explique-t-il.

En tant qu'ingénieur en investissement, Alexandre Sanchini se sent particulièrement concerné par cette escroquerie. « Les escrocs profitent des gens qui cherchent des solutions pour améliorer leur quotidien, c'est à la fois très triste et très énervant. Ce qui m'interpelle surtout est la durée pendant



ALEXANDRE SANCHINI
(CEO DE BLUESHIP CAPITAL)

laquelle ces fraudes sont opérées ; pour celle-ci, on parle de quasiment toute l'année 2023. Si on voit passer des dizaines de fraudes similaires chaque année, c'est que ces arnaques savent se réinventer dans leur forme et leur langage, mais le mécanisme reste le même : les escrocs utilisent des techniques de manipulation qui exploitent les faiblesses de leurs victimes», observe-t-il.

Il est rejoint par le conseiller en investissement, Imrith Ramtohul, qui rappelle que pour tout produit d'investissement, la première chose à faire est de vérifier si celui-ci est régulé auprès de la FSC. «Si tel n'est pas le cas, c'est déjà un 'red flag' ! Cela doit déjà mettre la puce à l'oreille que c'est un produit douteux. De plus, un des premiers réflexes à avoir est de consulter un professionnel pour avoir un avis, si on a des doutes», conseille-t-il.

Ce nouveau cas de Ponzi vient rappeler l'importance de l'éducation financière dans le pays, fait remarquer Imrith Ramtohul, qui se dit triste de constater que les Mauriciens n'ont pas retenu les leçons des anciens cas de systèmes de Ponzi qui ont défrayé la chronique il y a une dizaine d'années, comme les affaires Sunkai et Whitedot. «Il y a cette problématique qu'on souhaite s'enrichir le plus vite possible, en se focalisant uniquement sur des retours sur investissement alléchants pro-



IMRITH RAMTOHUL
(CONSEILLER EN INVESTISSEMENT)

posés sans bien vérifier à qui on a affaire», soutient-il.

RENFORCER LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Dans le but de protéger les consommateurs de services financiers, la FSC publie son registre des prestataires de services sur son site web, que le public est invité à consulter avant de s'engager avec un prestataire de services financiers. Seuls les prestataires autorisés sont habilités à commercialiser ou vendre des produits de services financiers. Lorsque la FSC prend connaissance de schémas non autorisés, elle publie des alertes aux investisseurs sur son site web et dans les journaux locaux pour mettre en garde le public contre de tels schémas non autorisés. La FSC collabore également régulièrement avec les organismes locaux chargés de l'application des lois (Financial Intelligence Unit, Commission anti-corruption), y compris la police, en partageant des informations afin de les aider à prendre les mesures nécessaires.

Pour Imrith Ramtohul, il faut aller encore plus loin. Il estime qu'il y a un besoin de faire de la sensibilisation également au niveau des institutions scolaires. Selon lui, il y a souvent une perception que ce que proposent les banques et autres institutions financières régulières en termes de re-

tours sur investissement sont faibles comparé à ces types de montages financiers, ce qui fait que certaines personnes tombent dans le piège sans se rendre compte du subterfuge, obnubilées par l'appât du gain.

Au-delà de la question de vulgarisation sur les arnaques financières, l'affaire Telegram vient braquer les projecteurs sur le fait que les réseaux sociaux sont un outil idéal pour recruter de nouvelles victimes pour une pyramide de Ponzi. À ce sujet, Alexandre Sanchini précise que Telegram est très utilisé parce qu'il cache l'identité des escrocs. Idem pour Instagram qui permet aux escrocs d'attirer les victimes en leur montrant des images de leurs biens et leur style de vie acquis soi-disant grâce à leur système fabuleux.

Est-ce qu'une société fiable de services financiers, dûment licenciée pour opérer, irait chercher des clients sur Telegram ? Pour Alexandre Sanchini, c'est un des premiers indices permettant de se douter qu'il s'agit d'une escroquerie.

«L'appât du gain et l'habileté des escrocs sont très puissants. Il arrive que certaines personnes bien éduquées financièrement se fassent avoir par une arnaque pourtant grossière. Il arrive même que certaines personnes investissent en sachant qu'il s'agit d'un Ponzi, en pensant récupérer leurs fonds avant que l'affaire n'explose : mauvaise tactique», soutient Alexandre Sanchini. Et de faire ressortir qu'outre l'arnaque sur Telegram, deux cas très douteux qui pourraient être des pyramides de Ponzi actives à Maurice ont été portés à sa connaissance cette semaine. Au passage, il invite les professionnels et les membres du public à aller dénoncer de manière anonyme des cas suspects à la FSC, à la Financial Intelligence Unit et à la police.

LES SIGNAUX D'ALERTE

L'importance de l'éducation financière ne peut être sous-estimée pour protéger les consommateurs contre les stratagèmes trompeurs, y compris, mais sans s'y limiter, les stratagèmes à la Ponzi. Connaître le fonctionnement de ces systèmes est essentiel pour éviter d'être victime d'activités frauduleuses.

La FSC indique qu'il y a des programmes de sensibilisation réguliers menés par le Financial Services Fund, opérant sous l'égide de la FSC à travers Maurice et Rodrigues pour sensibiliser le public aux diverses arnaques qui peuvent affecter négativement les consommateurs de services financiers. Alexandre Sanchini indique que ces arnaques sont plus faciles à éviter par la prévention que par les arrestations. Car les pyramides se créent très rapidement et les escrocs disparaissent tout aussi rapidement.

Concernant les signaux d'alarme, il y a d'abord le niveau de rendements très élevés, souvent fixes, et très rapides. En particulier, le terme «garanti» doit absolument interpellé : certains investissements sont effectivement garantis, mais leurs retours sont extrêmement faibles, soit de quelques pourcents par an. Alexandre Sanchini donne d'autres exemples. «Il y a l'approche émotionnelle par exemple «améliorez la vie de votre famille», «choisissez l'indépendance financière». Il y a aussi les termes techniques très complexes : Forex, trading, crypto, AI, futures, algorithme, entre autres, mais aussi une approche sociale pour tromper la confiance comme : «Ma belle-sœur m'a parlé de ça, et ça marche !» Il y a également l'utilisation des réseaux sociaux (Instagram, Telegram), les adresses e-mails anonymes, les sites Internet inexistant ou très compliqués, l'absence de licences ou de BRN, de noms personnels et les sociétés étrangères. Je relaye enfin un conseil particulièrement clair de la Cybercrime Unit : 'aret krwar ki dimoun pou donn ou kass kado', énumère-t-il.

AMIT BAKHRTA
(CEO D'ANNEAU)

«INVESTISSEZ VOTRE ARGENT UNIQUEMENT AUPRÈS D'INSTITUTIONS CRÉDIBLES»

LES ESCROQUERIES SUR TELEGRAM METTENT EN ÉVIDENCE L'IMPORTANCE DE CHOISIR DES INSTITUTIONS DE CONFIANCE QUAND IL S'AGIT DE FAIRE DES CHOIX D'INVESTISSEMENT, PRÉVIENT LE CEO D'ANNEAU.



L'actualité est dominée ces jours-ci par l'arnaque sur Telegram où pas moins de 4 000 Mauriciens ont été victimes d'une fraude s'apparentant à une chaîne de Ponzi et où plus de Rs 150 millions ont disparu dans la nature. En tant qu'expert en investissement, cette affaire vous interpelle-t-elle au plus haut point ?

Avant tout, en tant que CEO d'une société de services financiers, je trouve cette arnaque, parmi tant d'autres, inquiétante, chagrinante et aberrante. Je ne comprends pas pourquoi les gens seraient prêts à investir leur argent durement gagné dans de telles escroqueries. Dans le monde hautement numérique d'aujourd'hui, il est essentiel que les gens fassent usage de bon sens avant de placer leur argent.

Pouvez-vous nous expliquer brièvement les mécanismes d'un système de Ponzi ?

Il s'agit simplement d'une arnaque à l'investissement frauduleuse qui génère de faux rendements pour les investisseurs précédents avec de l'argent prélevé sur les investisseurs ultérieurs.

Dans le passé, nous avons eu les affaires Sunkal ou encore d'Emidore Trading où des Mauriciens se sont fait duper par des montages de Ponzi. Depuis, la FSC a émis des directives strictes pour combattre ce genre d'arnaques. Qu'est-ce qui explique l'apparition de ce genre d'arnaques cette fois-ci à partir d'une application comme Telegram ?

Tout au long de l'histoire du monde, tout nouvel outil ou technologie (y compris la numérisation) a été utilisé par les bonnes personnes pour le bien et par les mauvaises

personnes pour commettre le mal. Je citerai l'exemple très simple du couteau pour illustrer mon propos.

Plus nous avons accès à la numérisation et aux nouvelles technologies, plus les fraudeurs utiliseront celles-ci pour commettre des crimes. Les gens doivent donc s'en méfier et en être conscients, et placer leur argent, entre autres, uniquement auprès d'institutions crédibles et réglementées.

Le fait que les fraudeurs utilisent les réseaux sociaux ou les applications pour leurs arnaques rend-il plus complexes la détection et la supervision par les instances réglementaires ?

Il existe à travers le monde de nombreux cabinets, y compris des institutions publiques, qui se spécialisent aujourd'hui dans les audits (forensic) en matière de cybercriminalité ainsi qu'en cybersécurité.

Par conséquent, je ne pense pas que le problème soit la détection et la surveillance. C'est plutôt le fait que les gens se laissent facilement tenter par ce type de placements insensés et frauduleux ; qui sont très peu susceptibles d'être récupérés (c'est là le problème primordial) une fois que les comptes des fraudeurs sont crédités avec l'argent de leurs victimes. Il faut donc informer les citoyens à travers des campagnes afin qu'ils comprennent les risques qu'ils prennent.

Il faut bien comprendre ceci : à mesure que nos vies évoluent en ligne, les voleurs ont également tendance à se déplacer en ligne et ils doivent donc être prudents.

On dit que tout bon gestionnaire doit pratiquer un langage de vérité et expliquer clai-

rement à son client quels sont les retours réalisables sur ses investissements. Dites-nous en plus ?

En effet ! La bonne approche, c'est d'informer les clients sur les risques et les rendements impliqués, notamment sur une période donnée. Ces informations peuvent alors véritablement aider les clients et les familles à prendre des décisions d'investissement judicieuses, en comprenant la volatilité et les risques en jeu. Il faudrait toujours investir à moyen et long termes et limiter les investissements à court terme aux seules stratégies de gestion de trésorerie.

Face à ce nouveau scandale, ne pensez-vous pas qu'il faudrait intensifier l'éducation financière ?

Personnellement, je ne pense pas qu'il s'agisse d'une question d'éducation financière, mais plutôt simplement d'une question générale de culture et de bon sens. Tous les jours, les gens se font arnaquer sur Internet par le biais de divers stratagèmes frauduleux. La fraude ne se limite pas aux faux produits financiers. Il est essentiel que chaque citoyen soit informé des risques et apprenne à détecter les signaux d'alarme.

Dans toute décision d'investissement ou d'achat sur Internet, il y a un simple processus en cinq étapes à suivre. Cela devrait être massivement propagé par les instances publiques. De telle sorte que nos plus analphabètes puissent suivre ces étapes simples lorsqu'ils envisagent d'effectuer quoi que ce soit via leurs téléphones ou d'autres plateformes. Ce type de campagnes publiques de masse contribuerait à créer une prise de conscience au sein de la population.